



Compte rendu

Comité Directeur du 26 Octobre 2018

A Beaune

Beaune, le 27 Octobre 2018

Présents : Jean-François CONTANT, Christophe BARRAUX, Jean-Pierre BELUARDO, Brigitte BORDET, Michel BRENNER, Marc CHARPENTIER, Christophe DELGRANDE, Jean-Louis DELORME, Jean-Paul GOYARD, Alain GUSCHING, Nicolas JOLY, Marie-Geneviève LASSERRE, Philippe LEDOUX, Philippe LEGER, Stéphane MAGNAT, Claude MAGRIN, Jacques MALON, Roland MANTAUX, Magali MONNOT, Jean PASQUEREAU, Laurent PERRARD, Thierry PETAMENT, Alain PIGUET, Christian POULALIER, Gérard QUATREPOINT, Joël TOMAKPLECONOU, Nathalie VION, Marie-Laure YVRANDE

Excusés : Sébastien BONJOUR, Henri BOURCET, Frédéric CHAGUE, Isabelle CORNU, Didier FOULONT, Michel GELOT, Yves GUILLEMIN, Johann JANES, Daniel LAURENCE, Laurence MATHEY, Françoise PIC, Jean-Paul RENARD

Invités : Raphael BOYE, Jean-Christophe DINCHER, Jordan ROUX

1. Ouverture

Le Président ouvre la séance à 19h15 en témoignant de sa satisfaction face à la présence nombreuse des membres du Comité Directeur pour cette réunion organisée pour la première fois en soirée en semaine.

Il présente ensuite Raphael BOYE, futur Conseiller Technique de notre Ligue, en place au Comité de Franche-Comté depuis 2009 après avoir travaillé en Ile de France et au Pole Espoir de Dijon comme adjoint de Pôle avec Eddy JOLIVEAU.

2. Validation du compte rendu du Comité Directeur précédent

Le compte rendu du Comité Directeur du 01 Septembre 2018 est soumis à la validation du Comité

Plusieurs remarques :

- Le défraiement des élus et bénévoles adopté dans le règlement financier a-t-il été inclus au budget ? (JL Delorme)
Réponse du Président : chacun se doit, à titre déontologique, d'être raisonnable, de surcroît ces défraiements sont encadrés par un certain nombre de règles (mutualisation, minimalisation des frais, contrôle)
Réponse du trésorier : établir un budget prévisionnel, alors que cette pratique n'était pas observée dans le passé, serait difficile
- Le principe du défraiement adopté est-il applicable par les Comités Départementaux à l'encontre de la Ligue ? (S MAGNAT)
Réponse du Président : la règle est la même pour toutes les instances
- Précision : l'orthographe de la ville de Dole ne comporte pas d'accent circonflexe

Après mise au vote, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Ligue Régionale de Bourgogne-Franche-Comté de Rugby
8 chemin des mariages
21200 BEAUNE

3. Extension de l'usage du carton bleu (Dr A.GUSCHING)

Depuis le début de la saison, 26 déclarations de commotion cérébrale dont 6 en territoriales.

La gestion en séries territoriales s'effectue comme en fédérale.

Pour un meilleur suivi médical, l'idée est d'étendre le carton bleu à toutes les divisions. Il s'agit ici de formaliser en séries régionales ce qui se fait déjà puisque toutes les suspicions de commotion doivent être déclarées par l'arbitre.

La généralisation du carton bleu officialisera simplement le fait qu'un joueur sous le coup d'une suspicion de commotion ne pourra plus rentrer sur l'aire de jeu ; ce qui est déjà une réalité, aucun arbitre n'acceptant ces retours. Le Comité adopte cette position à l'unanimité.

4. Évolution du règlement sur la table de marque

Suite à une consultation sur le ressenti des clubs quant aux modifications règlementaires, la FFR est revenue aux dispositions antérieures et a réinstauré la table de marque.

Pour Christian POULALIER, les tables de marques ne représentent pas un système optimal car souvent mal rédigées cependant les innovations de la FFR représentaient une emprise exorbitante sur le temps de jeu.

5. Communication sur les conventions avec le club d'Oyonnax

Le Président exprime sa position :

« Sur chaque licence une contribution est prélevée et sert à financer la formation, les CRT, un centre de formation, qui sert au haut niveau, ABCDXV,

50 joueurs issus de notre formation sont en Pro D2 et Top 14. Notre formation est enviée et chaque club y contribue.

Jusqu'en U14 il est abusif de prétendre détecter les capacités réelles d'un joueur.

Une chose est certaine : quand un club d'honneur arrive à monter une équipe U16, si vous lui enlevé trois joueurs, l'équipe ne tient plus.

On se plaint de perdre des licences, est-ce que ces efforts et cet argent doivent servir au club d'Oyonnax ?

Pourquoi dans la ligue AURA les doubles licences avec Oyonnax ont été bloquées par la Ligue ?

Pour des raisons historiques et géographiques nous avons autorisé le club de St Claude à avoir plusieurs doubles licences avec Oyonnax.

Le cas des autres clubs est différent, Le Creusot connaît des difficultés pour remplir ses obligations, il faut réunir 5 clubs pour avoir 20 joueurs ; il serait donc aberrant de prélever des joueurs au bénéfice d'Oyonnax.

Comment peut-on organiser une journée de détection ou faire des doubles licences avec des joueurs de 14 ans pour les envoyer dans un club distant de plus de 2 heures de route ?

Une position commune est nécessaire. »

Le Président JF CONTANT a discuté avec les élus de la FFR pour que, en moins de 14 ans, les doubles licences ne soient plus possibles au-delà d'un certain nombre de kilomètres.

Une convention entre le Comité de Franche-Comté et Oyonnax a été signée, cette convention a été dénoncée début juillet.

Le club de Pontarlier vient de signer une convention avec Oyonnax, alors même que ce club vient de demander de l'aide à la ligue pour faire labelliser son centre de formation.

Réactions diverses :

Thierry PETAMENT exprime sa surprise quant à la signature de la convention Pontarlier/Oyonnax.

Joel TOMAKPLECONOU explique la situation du club de Lons par rapport à Oyonnax, face aux exigences d'Oyonnax (demande de rupture de convention CSL/USON), le club lédonien a préféré ne plus collaborer avec Oyonnax ; s'en sont suivi un certain nombre de problèmes et de réactions hostiles (démarchages des joueurs, approches des parents, ...).

Pour J. TOMAKPLECONOU nous devons avoir une réponse collégiale tout en ne fermant pas les discussions avec Oyonnax.

Jordan ROUX tient à préciser que beaucoup de clubs jouent le jeu d'ABCD XV et prêtent leurs joueurs même s'ils se mettent parfois en difficulté.

6. Journée du 25/05/2019 à Dole

Journée organisée par les Comités Départementaux.

Le club de Dole gèrera l'intendance ; Il en a l'expérience et la capacité. Le challenge Andre Monange, organisé la saison dernière, en est la preuve.

Avec les élus, les installations, l'engagement des bénévoles, cette journée devrait être une réussite.

Les présidents de départements définiront les règles de participation avec Jordan ROUX.

Concernant les U6, Marc CHARPENTIER déplore qu'ils ne soient pas inclus. Du fait de sa longueur, cette journée ne semble pas appropriée.

L'assistance médicale sera assurée par Alain GUSCHING et 3 infirmières.

7. Plan d'Orientation Stratégique

Présentation de l'équipe par Jordan ROUX.

Les premiers travaux sont présentés, le projet sera abouti à la date prévue par la FFR, soit le 15/04/2019, pour une signature officielle avec la FFR à Nantes en juin 2019. Marc CHARPENTIER souligne la participation de tous les membres lors de la réalisation du POS et attire l'attention de chacun sur le fait que les subventions FFR dépendront de ce POS.

8. Site Internet de la Ligue et Logo

Les salariés ont beaucoup avancé le site internet, quelques inconnus subsistent quant à son fonctionnement et à l'emprise de la FFR sur sa gestion.

La question du logo a été tranchée, la Ligue a accepté le logo proposé par la FFR sur le site internet mais conserve le sien pour toutes les autres utilisations.

9. Epreuves et règlements

JC DINCHER explicite quelques sujets liés aux épreuves et à la réglementation :

- Temps de jeu à X en réserve Promotion d'Honneur
- Réglementation de l'équipe 2 de Migennes

10. 26 mai 2019

La Ligue profitera de l'organisation du 25 mai 2019 à Dole pour programmer sur le même site le lendemain les finales U16 et U19 ainsi que les finales féminines.

11. Point sportif et formation

Intervention de Jordan ROUX (cf annexe)

12. Vie des clubs et EDR

Un club féminin est en gestation, club destiné à la pratique du rugby par les malades atteintes d'un cancer, dans la région de Dijon. Des questions d'ordre pratique (site sportif, statuts précis du club) restent à définir.

Création d'une école de rugby au club des Gazelles.

13. Questions diverses

- Pass'rugby : quand seront-ils réalisables ? (S. MAGNAT)
La FFR annonce « fin novembre »
- 19 clubs ne sont pas en règle par rapport à leurs obligations d'arbitrage, 9 font des efforts, 10 ne réagissent pas (dont 2 clubs fédéraux). Les licences d'arbitre doivent être faites avant le 1^{er} décembre.
(C. POULALIER)

14. Prochain Comité Directeur

Le vendredi 11 Janvier 2019 à 19H00 à Besançon est proposé et accepté.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt le Comité Directeur à 21h30.

Laurent PERRARD,

Secrétaire Général